





LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE

VADEMECUM

GOLF ENTREPRISE

2024







Sommaire

Les modifications apparaissent en grisé

I - RÈGLEMENT COMMUN À TOUTES LES COMPÉTITIONS DE LA LIGUE

- >> RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES
- >> CONDITIONS DE PARTICIPATION
- >> PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK

II - REGLEMENT GENERAL DU GOLF ENTREPRISE

- >> HISTORIQUE
- >> DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN-FEES
 - >> Droits d'engagement
 - >> Green-fees
- >> CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS
 - >> Pour les associations
 - >> Pour les équipiers
- >> POINTS DE RÈGLEMENT ENTRE DIVISIONS ET CHALLENGE
 - >> REGLES SPECIFIQUES A NOS COMPÉTITIONS

III - REGLEMENTS SPECIFIQUES DES ÉPREUVES INDIVIDUELLES DU GOLF ENTREPRISE ORGANISÉES PAR LA LIGUE

- >> CHAMPIONNAT INDIVIDUEL HAUT DE FRANCE
- >> CHAMPIONNAT FÉDÉRAL
- >> CHAMPIONNAT SENIORS

IV - REGLEMENTS SPECIFIQUES DES ÉPREUVES PAR ÉQUIPES DU GOLF ENTREPRISE ORGANISÉES PAR LA LIGUE

- >> CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES
- >> CHAMPIONNAT DE PITCH AND PUTT
- >> COUPE DE FRANCE
- >> CHAMPIONNAT 36+
- >> DIVISIONS RÉGIONALES
 - >> Division 1 Nord
 - >> Division 2 Nord
 - >> Division Challenge Nord
 - >> Division Sud
- V MERITE NATIONAL DES AS D'ENTREPRISE





RÈGLEMENT COMMUN À TOUTES LES COMPÉTITIONS DE LA LIGUE

La Ligue des Hauts de France se réserve le droit de modifier tout ou partie des règlements.

REGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES:

Le règlement particulier des épreuves complète les règlements généraux des épreuves fédérales, le règlement spécifique des épreuves inter-régionales ainsi que le présent règlement commun à toutes les compétitions de la ligue.

Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux et spécifiques.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve (épreuve ouverte aux professionnels par exemple), les conditions de participation sont celles figurant au règlement général des épreuves fédérales.

PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK:

Le joueur inscrit aux épreuves de la Ligue accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur à ladite épreuve et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication de par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...).

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU GOLF ENTREPRISE

HISTORIQUE:

Afin d'homogénéisé au maximum le nombre d'equipe dans chaque division, le bureau de la Ligue a décidé de maintenir 3 divisions de Championnat (D1, Challenge 1 et Challenge 2) où chaque association est représentée une seule fois en D1 et peut être représentée plusieurs fois en Challenge 1 et Challenge 2. Le bureau de la Ligue adaptera au fil des années le nombre et la répartition des divisions en fonction du nombre d'associations engagées et de la disponibilité des terrains.

Une équipe est constituée de 6 joueurs maximum.

DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN FEES:

Droits d'engagement :

Seules les équipes ayant acquitté leur inscription auprès de la Ligue pourront participer aux différentes compétitions. Ce droit d'inscription est fonction du nombre d'équipes inscrites dans les différentes divisions et permet de contribuer au budget sportif et de fonctionnement de la Commission Entreprise.

Ce droit d'engagement est de 60€ par équipe en division

Green-fees: droits de jeu journalier

Le tarif du green-fee pour les rencontres de division, challenge et individuels est fixé pour 2024 entre 25€ et 45€ selon les golfs. Pour les autres compétitions, notamment avec repas, le tarif sera précisé avant les inscriptions.

Les joueurs forfaits sans justificatif (attestation médicale, ...) sont redevables du green-fee au club hôte. Lors d'une sortie entreprise, le green fee acquitté s'entend pour les 18 trous joués en compétition.

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France





CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS:

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet (1)
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.
- Etre à jour de son certificat médical : ce certificat sera à remettre à votre club d'inscription de licence (club avec terrain) ou association sportive, qui devra l'enregistrer via le site Extranet FFGolf http://xnet.ffgolf.org rubrique licenciés Menu Actions certificat médical.
- (1) Avec les joueurs licenciés à l'Association Sportive, les joueurs de club doivent être rattachés dans votre AS Golf d'entreprises sur l'Extranet FFGolf http://xnet.ffgolf.org rubrique licenciés Menu Actions Rattachement entreprises. Les joueurs ayant souscrit leur licence en indépendant peuvent être repris par l'Association Sportive sur extranet http://xnet.ffgolf.org rubrique Licenciés Menu Actions Transfert de licence.

POINTS DE RÈGLEMENT ENTRE DIVISIONS ET CHALLENGE :

Une Association Sportive ne peut être représentée que par une seule équipe en division 1.

Le transfert d'une équipe entre zones nord et sud et réciproquement est possible pour les équipes de division 1 avant le démarrage du championnat.

Modification de la comptabilisation des points / journée :

Pour faciliter l'attribution des points entre des journées avec règlements différents (intégration de la journée Coupe de France) et éviter les écarts trop importants en cas d'absence de joueurs, proposition de changement d'attribution du classement :

A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après) :

1er: 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème points	:	10	13ème points	:	13	16ème : 16 points
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème points	:	11	14ème points	:	14	non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème points	:	12	15ème points	:	15	forfait : 40 points





Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

REGLES SPECIFIQUES A NOS COMPÉTITIONS:

Seuls les télémètres (jumelles, GPS, montre) indiquant uniquement la distance (et non le dénivelé) sont autorisés lors des championnats.





EPREUVES INDIVIDUELLES

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL HAUT DE FRANCE : qualificatif pour le Championnat Fédéral

Conditions de participations et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise OU
- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Le nombre maximum de joueurs est fixé à **81** (hommes et femmes confondus) dans la limite de 5 joueurs(ses) par AS d'entreprise retenus selon l'ordre suivant :

- 1) Salariés titulaires de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise
- 2) L'index à la date de clôture d'inscription
- 3) Joueurs(ses) rattaché(e)s à l'association d'entreprise, sans être salarié(e)s titulaire(s)

Si le nombre maximum de joueurs n'est pas atteint à la date de clôture des inscriptions, les places seront proposées aux AS ayant déjà engagé 5 joueurs(ses). Il sera possible d'inscrire jusqu'à 6 joueurs sur la liste pour faciliter le complément du champ de joueurs.

Forme de jeu :

1ère Série: Stroke Play / 18 trous

2ème et 3ème Séries : Stableford Brut / 18 trous

<u>Qualifications</u>: ne concernent que les salariés titulaires de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Cinq joueurs seront qualifiés pour la finale Nationale qui se déroulera les 31 Aout et 1er sept suivant les conditions suivantes :

- Les cinq premiers du classement brut à condition qu'au moins un homme et une femme y figure.
- Si au moins une personne de chaque sexe n'est présente dans ce classement, les 4 premier(e)s seront qualifiés ainsi que le meilleur score du sexe manquant.
- En cas d'indisponibilité d'un joueurs ou d'une joueuse qualification possible du 6ieme puis du 7 ieme, etc...





<u>Titres</u>: Les titres de Championne de Ligue HDF Entreprise et de Champion de Ligue HDF entreprise seront décernés aux vainqueurs BRUT (En stroke play)

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL

Les 5 joueurs qualifiés lors du Championnat Individuel HDF représenteront l'équipe de la Ligue Haut de France. Le règlement est disponible dans le Vademecum National FFGolf.

Il est cependant possible pour tout joueur(se) non qualifié avec la Ligue de s'inscrire à titre individuel, il devra se reporter aux modalités d'inscriptions de la FFGolf (Vademecum National).





CHAMPIONNAT SENIORS

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise OU
- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet
 - Avoir 50 ans ou plus dans l'année

Forme de jeu :

Stableford Net / 36 Trous / 18 Trous par tour / 2 Tours Cumul des 2 tours pour le classement général

Récompense :

Un titre de champion Seniors est remis tous les ans au vainqueur du classement général NET après le Tour 2.





EPREUVES PAR EQUIPES

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Chaque AS d'entreprise peut inscrire 4 joueurs répartis en 2 équipes de 2.

Forme de jeu :

2 Équipes de 2 joueurs / Scramble Stableford / 18 trous

Le classement final se fait en additionnant le meilleur résultat BRUT et le meilleur résultat NET (différent du meilleur BRUT) de chaque équipe d'AS.

Récompense :

Un titre de champion est décerné à l'équipe d'AS ayant le meilleur cumul de score.





CHAMPIONNAT PITCH & PUTT HAUT DE FRANCE : qualificatif pour le Championnat de France de Pitch & Putt Entreprise

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise OU
- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet. Dans ce cas, l'AS ne sera pas éligible à la qualification à la Finale Nationale

Chaque AS d'entreprise peut inscrire 1 équipe de 2 joueurs.

Si le champ est incomplet, les AS d'entreprise pourront inscrire 1 ou 2 équipes supplémentaires. Dans ce cas une seule équipe par AS d'entreprise (équipe inscrite et désignée dans l'Extranet comme "Equipe 1") sera éligible au classement général et à la qualification à la Finale Nationale.

Le nombre maximum d'équipes est fixé à 18 en respectant l'ordre de priorité suivant :

- 1) Équipe composée uniquement de salariés titulaires de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise
- 2) Equipe composée de joueurs rattachés non salariés
- 3) 2ème, 3ème équipe d'une AS déjà inscrite

Forme de jeu :

2 joueurs / stroke play / 18 trous / 9 trous par tour (1 journée) Les 3 meilleurs scores (sur 9 trous) sont retenus

Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés

Le nombre de club sera limité à 4, putter inclus (attention pour la Finale Nationale, il sera limité à 3, putter inclus)

Qualifications:

La meilleure équipe d'AS sera qualifiée pour la finale Nationale Les inscriptions de L'AS et des équipiers se feront directement sur Extranet (cf Vademecum national FFGolf).

En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas. En fonction des quotats décidés par la FFG une deuxième équipe peut également se qualifier.

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France





COUPE DE FRANCE - PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES: qualificatif pour la Coupe de France Finale Nationale

TOUR 1 - PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES

22 JUIN à MORMAL



L'équipe d'AS terminant 1ère du Classement se qualifie pour la Finale Nationale

Condition de participation :

Pour les associations :

Épreuve ouverte à toutes les AS d'entreprise, comité d'entreprise ou section territoriale. S'inscrire auprès des ligues selon sa division d'appartenance. Une seule équipe par association.

Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie à l'organisateur avant la veille de l'événement. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs*
- *Pour ce tour de qualification, La priorité est donnée aux AS Éligibles, c'est à dire les AS répondant aux critères de la FFG avec notamment 4 salariés titulaires de la sociétés (La date limite d'inscription de l'équipe et des joueurs pour ces AS est fixée au 7 Juin 2024, en fonction du nombre de joueurs d'autres AS auront la possibilité de s'inscrire avant le 14 juin 2024 (ces dernières ne seront pas qualifiables)

Forme de Jeu:

Tour 1:

4 simples / score maximum net par +5, classement en stroke NET / Départ Boules Jaunes pour les hommes et des boules rouges pour les femmes (18 trous)

Les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus pour établir le classement final.

Qualifications:

La meilleure équipe d'AS sera qualifiée pour la finale Nationale. Les inscriptions de L'AS et des équipiers se feront directement sur Extranet (cf Vademecum national FFGolf).

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France







En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas.





CLASSEMENT / CHAMPIONNAT 36+

Afin d'encourager les nouveaux golfeurs un classement des joueurs ayant un index supérieur à 36 lors du premier tour de la saison (16 mars 2024) sera réalisé pour toutes les compétitions du challenge 1, du challenge 2 et du SUD. Ce classement sera la somme des baisses d'index réalisées sur toutes les compétitions GE des challenges 1 et 2 Nord et du SUD. Une finale est organisée sur le golf de Bethune le 12/10/2024, on prendra aussi la baisse de classement de la finale pour le classement final.

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet en Challenge 1 et Challenge 2

Pour les équipiers :

- L'index devra être supérieur ou égal à 36 au 1er tour de la saison soit le 16 Mars 2024.
- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

Forme de jeu:

Le Championnat se joue sur tous les tours de Challenge 1 et 2 et Sud + La finale.

Finale Régionale : stableford Net / 18 trous

Les 3 meilleurs scores de chaque journée sont retenus pour le classement par équipe

Récompenses :

Classement individuel:

Somme des changements d'index (comparaison index avant/après le TOUR sur tous les tours du challenge ½ et Sud) de chaque compétition uniquement pour les index Supérieur à 36 au début de la saison soit le 16 Mars 2024.

Pour être classé au classement individuel il faut avoir participé à au moins 1 des tours + La finale.

Classement par équipes:

Somme des changements d'index individuels pour les 3 meilleurs scores par journée sur tous les tours de challenge 1 / 2 et Sud, si moins de 3 joueurs on prend tout le même le score du ou des joueurs sans pénalité.

> <u>Challenge du nombre</u> destiné à récompenser l'esprit d'équipe avec la participation de l'ensemble des index (>36) sur tous les tours des challenges 1-2 et Sud, 1 participation d'AS = 1 point, on additionne tous les points pour le classement final.





CHAMPIONNAT PAR DIVISIONS RÉGIONALES

Zone NORD

Zone SUD

Division 1 Nord (MAX 15 AS)

4 journées de qualification 1 Tour Final en matchplay pour le podium

2 premiers des qualifications jouent pour le titre

3 et 4 jouent la 3 ieme place

Les autres équipe jouent comme une journée de championnat classique avec calcul des points

Stroke Play Score Max Brut Par +5

Titre décerné

Division Sud (Max 15 AS)

5 journées de championnat

Classement général en additionnant les résultats de chaque journée

Stroke play Score Max NET Par +5

Titre décerné

U 2 Clubs ↑

Challenge 1 NORD (MAX 15 AS)

5 journées de championnat

Les 2 premiers clubs aux classements montent en première division (Si l'AS n'est pas déjà représentée en Div 1)

Stroke play score max Net Par +5/ Classement capé à 36 Titre décerné Pas de descente

Division Challenge 2 Nord(Max 15 clubs)

5 journées de championnat

Classement général en additionnant les résultats de chaque journée

Stableford Net

Titre décerné





DIVISION 1 NORD

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. OU
- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Pour la phase finale : seuls des joueurs ayant participé à au moins une des 4 premières journées de Division ou à la Coupe de France seront éligibles.

Chaque équipe peut présenter 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clotûre des inscriptions ne sera pas retenu.

Forme de jeu :

Le Championnat se joue en 2 phases :

(1) Phase de Championnat : Journée 1, Journée 2, Journée 3 , Journée 4

Pour les Journées en Simple :

5 joueurs / score maximum par +5 (brut) en Strokeplay /Boules de départ en fonction de l'index:

Pour les Hommes des blancs pour les indiex < 11.4 sinon des jaunes**

Pour les femmes des bleus pour les index < 15.4 sinon des rouges**

Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Pour la Journées en Double (Première journée) :

3 équipes de 2 joueurs / score maximum par +5 (brut) en 4 balles meilleure balle Strokeplay / Boules de départ en fonction de l'index

Pour les Hommes des blancs pour les indiex < 11.4 sinon des jaunes**

Pour les femmes des bleus pour les index < 15.4 sinon des rouges**

Les 2 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe.

**Il se peut que le golf receveur aient des limites légèrement différentes (Par exemple 11 pour les blancs et 15 pour les bleus, dans ce cas là, les limites du golf prévalent)

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 4 journée





> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er: 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème points	:	10	13ème points	:	13	16ème : 16 points
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème points	:	11	14ème points	:	14	non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème points	:	12	15ème points	:	15	forfait : 40 points

Les points seront confirmés au 16 mars selon le nombre d'équipes officiellement engagées pour l'année 2022

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

(2) Phase Finale pour le podium

3 simples suivi de 1 4BMB / match play

Match pour le titre : 1 v 2 Match de classement : 3 v 4

Les autres équipes jouent une journée de championnat classique

Les points peuvent être partagés (pas de play-off). En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant remporté le double sera déclarée vainqueur. En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant terminé en tête lors de la Phase de Championnat sera déclarée vainqueur.





CHALLENGE 1 NORD

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.2 équipes maximum en Challenge 1 seront acceptées par AS d'entreprise (en plus de l'équipe en Division 1 ou Challenge 2).

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Chaque équipe peut présenter 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clotûre des inscriptions ne sera pas retenu.

L'index maximum pris en compte pour cette division est de 36. Les index >36 peuvent participer mais leur index sera ramené à 36 pour le calcul du classement.

(3) Phase de Championnat : Journée 1, Journée 2, Journée 3 , Journée 4, Journée 5

Pour les Journées en Simple :

5 joueurs / Stroke Play Net score maximum par +5

Départ des jaunes pour tous les hommes et des rouges pour toutes les femmes dans cette division Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 5 journées

> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er : 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème points	:	10	13ème points	:	13	16ème : 16 points
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème points	:	11	14ème points	:	14	non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème points	:	12	15ème points	:	15	forfait : 40 points

Les points seront confirmés au 16 mars selon le nombre d'équipes officiellement engagées pour l'année 2022

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif





DIVISION CHALLENGE 2 NORD

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf. 2 équipes maximum en Challenge 2 seront acceptées par AS d'entreprise (en plus de l'équipe en Division 1 ou Challenge 1).

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. OU
- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Chaque équipe peut présenter jusqu'à 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clotûre des inscriptions ne sera pas retenu. L'index maximum pris en compte pour cette division est de 54.

Forme de jeu :

Pour les Journées en Simple :

5 joueurs / Stableford Net/ 18 trous par journée

Départ des jaunes pour tous les hommes et des rouges pour toutes les femmes dans cette division Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 5 journées selon les modalités suivantes :

> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er : 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème points	:	10	13ème points	:	13	16ème : 16 points
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème points	:	11	14ème points	:	14	non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème points	:	12	15ème points	:	15	forfait : 40 points

Les points seront confirmés au 11 mars selon le nombre d'équipes officiellement engagées pour l'année 2022

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France





Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score. La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

Le Titre est décerné à l'équipe terminant en tête du classement général.





DIVISION SUD

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. OU
- Joueur extérieur ou ayant droit si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

Chaque équipe peut présenter jusqu'à 5 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clotûre des inscriptions ne sera pas retenu.

L'index maximum pris en compte pour cette division est de 36. Les index >36 peuvent participer mais leur index sera ramené à 36 pour le calcul du classement.

Spécifique Division Sud : les ayants droits peuvent jouer après la compétition Entreprise en formule amicale si ils se sont inscrits

Forme de jeu:

Le Championnat se joue en 5 journées : **Journée 1, Journée 2 , Journée 3 , Journée 4 et Journée 5.** Pour les Journées en Simple :

5 joueurs (3 minimum / Stroke play Net score maximum par +5 / 18 trous par journée Départ des jaunes pour tous les hommes et des rouges pour toutes les femmes dans cette division Les 3 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final se fait en additionnant les résultats des 5 journées :





> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er: 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème points	:	10	13ème points	:	13	16ème : 16 points
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème points	:	11	14ème points	:	14	non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème points	:	12	15ème points	:	15	forfait : 40 points

Les points seront confirmés au 16 mars selon le nombre d'équipes officiellement engagées pour l'année 2022

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 3 cartes en forme de jeu simple, moins de 1 carte en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

Le titre est décerné à l'équipe terminant en tête du classement NET.

^{*} Journée Coupe de France : nombre de joueurs et formule de jeu à part (consulter le règlement spécifique)





MÉRITE NATIONAL DES AS D'ENTREPRISE

(extrait du Vademecum National FFGolf)

Depuis 2006, la Commission du Golf d'Entreprise a mis en place un Mérite des AS d'Entreprise dans le but de récompenser l'association la plus méritante au travers de ses résultats sportifs.

GRILLE DES POINTS:

GRILLE DES POINTS

DIVISIONS					
Promotion 17e et plus	75 pts				
Promotion de 9e à 16° place Descente en Promotion	100 pts				
Montée en 3° division Maintien en 3° division Descente en 3° division	200 pts				
Montée en 2e division Maintien en 2e division Descente en 2e division	400 pts				
1/4 finaliste 2e division	450 pts				
1/2 finaliste 2e division	500 pts				
Finaliste 2e division	550 pts				
Vainqueur 2e division Maintien en 1e division	600 pts				
1/4 finaliste 1 ^{re} division	650 pts				
1/2 finaliste 1re division	700 pts				
Finaliste 1 ^{re} division	750 pts				
Vainqueur 1 ^{re} division	800 pts				

Note: en cas de non-participation ou de disqualification à une division, les points ne seront pas comptabilisés.

CHAMPIONNAT FÉDÉRA (Messieurs et Dames)	L
Participation à la Finale nationale	5 pts
10°	10 pts
9e	15 pts
8e	25 pts
7e	50 pts
6°	75 pts
5°	100 pts
4°	150 pts
3°	200 pts
2e	250 pts
Vainqueur	300 pts

Note : La même grille de points est utilisée pour le classement Messieurs et pour le classement Dames.

COUPE DE FRANCE	
26e et plus	40 pts
21° à 25°	60 pts
16° à 20°	80 pts
13° à 15°	100 pts
10° à 12v	150 pts
7° à 9°	200 pts
4° à 6°	250 pts
3°	400 pts
2°	600 pts
Vainqueur	800 pts

PITCH & PUTT	
Participation à une qualification régionale	10 pts
Participation à la Finale nationale	40 pts
8°	60 pts
7°	80 pts
6°	100 pts
5°	150 pts
4°	200 pts
3° 2°	300 pts
2e	400 pts
Vainqueur	500 pts

CHALLENGE 36+	
Participation	15 pts

Départage : en cas d'égalité entre 2 Clubs pour la victoire finale, le départage se fera sur les points acquis dans les divisions en premier rang, sur la Coupe de France en second rang puis sur le Championnat de Golf sur Pitch & Putt en troisième rang.